

sifs, usurpe les droits des autres peuples, & mérite d'être puni par eux.

Il seroit peut-être utile à la tranquillité du genre humain, d'insérer dans le prochain Traité de paix générale, un article en vertu duquel aucune Nation ne pourroit posséder en temps de paix plus d'un certain nombre de vaisseaux de guerre. Il semble qu'on ait besoin aujourd'hui de quelque précaution de cette espèce, sans laquelle le goût effréné pour la Marine, qui règne universellement, entraînera bientôt la moitié du monde sur les mers; & je ne vois plus de raison qui puisse arrêter désormais les progrès de cette manie, & prévenir l'accroissement des flottes. Une semblable convention seroit d'autant plus utile, qu'un peuple ne perfectionne effectivement ni ses vertus ni ses mœurs; par l'éclat ou par la puissance de sa Marine. Au contraire, la vie retirée qu'exige le service maritime, privant ceux qui s'y consacrent des moyens de connoître la société, n'est que trop propre à leur faire contracter une certaine grossièreté d'idées & de langage, & cela se fait plus remarquer encore dans la Marine militaire que dans la Marine marchande, qui du moins par son objet, fournit aux individus qu'elle emploie quelques occasions de se